



Par dépôt électronique seulement

Le 30 octobre 2025

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

800, boulevard de Maisonneuve Est
11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Courriel : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027,
2027-2028 et 2028-2029
Votre dossier : R-4307-2025
Notre dossier : LTG08157 ST

Chère consœur,

Conformément au paragraphe 60 de la décision [D-2025-098](#) rendue par la Régie de l'énergie le 2 octobre 2025, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité, informe la Régie qu'il prévoit déposer une demande de modifications de ses conditions de service au 2^e semestre de 2026 en vue d'une entrée en vigueur au 1^{er} avril 2027.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat
ST/jg